



Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

24 février 2016

Reprise de la session spéciale du Sénat ce jour. Il figure à l'ordre du jour l'élection des membres restants au sein du Bureau permanent et la mise en place des différentes commissions. Selon l'explication du président de la Haute Cour Constitutionnelle, rapportée par certains journaux, les membres déjà élus restent en place, la session d'aujourd'hui consiste à compléter les sièges vacants. Coup de filet de la police nationale, le présumé cerveau du double kidnapping à Toamasina a été arrêté au bout de deux mois de cavale. Après le ministre du transport, c'est au tour du vice-président de la société ATPMS (Associated Transport and Port Management System) de répondre au secteur privé quant au bénéfice réalisé par l'Etat malgache à travers la mise en place du système de l'ACD.

Politique

SESSION SPECIALE DU SENAT : LE BUREAU PERMANENT MAINTENU

La Haute Cour Constitutionnelle n'a pas jugé nécessaire de dissoudre le bureau permanent actuel pour procéder à de nouvelles élections. Les membres du bureau permanent restent à leur place mais seront renforcés par cinq autres membres issus des provinces, ainsi qu'un représentant de l'opposition dont la place reste encore vacante. Il sera donc inscrit à l'ordre du jour pour la session spéciale de ce jour, l'élection des membres manquants du bureau permanent, la mise en place des commissions permanentes, mais aussi la modification de certains articles suivant la recommandation de la HCC. (Les Nouvelles p.3)

- *Selon l'Express de Madagascar, ni la Constitution ni la loi sur l'opposition ne parle de la représentation de l'opposition au perchoir du sénat. Cependant la HCC a donné son feu vert pour l'élargissement du bureau permanent voté par les sénateurs. Selon l'explication du président de la cour, la loi sur l'opposition dispose qu'un chef de l'opposition siège comme septième vice-président à l'Assemblée nationale. Mais pour ce qui est du sénat, il s'agit d'une logique de représentativité. Le sénateur Lylison René de Roland, élu du MAPAR, a peu de chance de siéger à cette place à moins que le MAPAR décide d'officialiser son statut d'opposant au ministère de l'Intérieur. (p.3)*
- *Midi Madagasikara, dans deux articles différents, insiste à dire que la séance de ce jour sera consacrée à la nouvelle élection des membres du bureau permanent suivant le nouveau règlement intérieur. Le journal prévoit une surprise lors de la restructuration de ce bureau permanent avec un possible désistement de l'ancien premier ministre à son poste de vice-président au profit d'un poste d'ambassadeur. Le HVM pourrait présenter deux autres sénateurs présidentiables à la place d'Honoré Rakotomanana qui a fait son temps, suppute le journal. (Midi Madagasikara p.2-3, Madagascar Laza p.2, La Gazette de la Grande Ile p.2)*

DEPLACEMENT A PARIS : VOYAGE OPAQUE DU PREMIER MINISTRE

Le premier ministre s'est envolé pour Paris hier, dans son programme figurerait une visite de courtoisie et une réunion de travail. Son séjour pourrait durer une semaine mais selon une source de l'Express de Madagascar, le premier ministre devrait donner des explications sur son voyage à son retour. (p.5)

Economie et société

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



ADVANCE CARGO DECLARATION : L'ETAT VISE QUINZE MILLIONS D'EUROS PAR AN

*Avec la mise en place du système ACD, l'Etat malgache escompte annuellement la somme moyenne de 15 millions d'euros, soit environ 52,5 milliards d'ariary. C'est ce qu'a été révélé Michel Becquevort, vice-président de l'Associated transport and port management system (ATPMS), l'organisation promotrice de ce système à Madagascar. Soutenant le projet de sa société, il affirme que si la mise aux normes physiques de tous les ports de Madagascar nécessite jusqu'à 10 millions d'euros sur trois ans, la redevance ACD pourrait suffisamment financer les travaux mais aussi alimenter d'autres besoins de l'Etat. L'entrée de recettes supplémentaires constitue l'un des arguments mis en avant par l'Etat et son partenaire l'ATPMS mais ce qu'on ignore, s'interroge **l'Express de Madagascar**, c'est la part qui devrait revenir à l'Etat et la répartition de ces recettes. (p.7) Michel Becquevort va loin en insistant que la suppression de l'ACD n'est pas pratiquement possible dans la mesure où il s'agit d'une obligation internationale, lit-on dans **Midi Madagasikara**. (p.5)*

- *D'après une lettre ouverte écrite par le cercle de réflexion des économistes de Madagascar (CREM), la décision de faire payer à tout prix les exportateurs et les importateurs est antiéconomique et antisociale. Telle décision risque de se tourner contre l'Etat lui-même même si elle est justifiée. D'abord sur les plans économiques et financiers, le nouveau système constitue un harcèlement pour les opérateurs économiques malgaches et obstrue les chemins vers la compétitivité, sur le plan social, il va conduire les consommateurs malagasy vers la guillotine puisque non seulement les prix des biens et services vont augmenter mais les coûts vont aussi croître à cause du manque de devises. (Les Nouvelles p.2, La Gazette de la Grande Ile p.5)*

METEOROLOGIE : AMBOVOMBE DISPOSE D'UNE STATION D'OBSERVATION CLIMATIQUE

Après Ranohira, le district d'Ambovombe, région Androy, est équipé d'une nouvelle station d'observation climatique. Elle permet de collecter des données météorologiques, de savoir si toutes les conditions relatives à l'existence de pluies provoquées seront réunies, de connaître la direction, la force et la vitesse du vent ainsi que le degré d'humidité du vent, explique le directeur général de la Météo. Les habitants d'Ambovombe pourront avoir accès à toutes les informations relatives à la prévision météorologique, pour leurs activités agricoles. (Midi Madagasikara p.18, Madagascar Laza p.7)

KIDNAPPING A TOAMASINA : FIN DE CAVALE POUR STEPHANIE

Ayant fait l'objet de recherche, Stéphanie Roger Lala, la présumée tête pensante de l'enlèvement d'Arnaud et de sa sœur Annie vient d'être arrêtée par la police hier à Manjakaray. Sitôt arrêtée, la suspecte a été transférée à la brigade criminelle à Anosy pour enquête. Son arrestation va surement conduire à d'autres arrestations. Selon l'inspecteur général de la police, Blaise Richard Randimbisoa, « Stéphanie est un élément principal du puzzle, la police n'a pas lésiné sur les moyens pour la traquer. Une unité spéciale d'intervention a été mobilisée pour mener l'opération. » La fouille de ses affaires a révélé qu'elle était sur le point de partir en voyage ou qu'elle n'habite pas dans un endroit fixe. (Midi Madagasikara p.24, Les Nouvelles p.8, l'Express de Madagascar p.9, Madagascar Laza p.14n La Gazette de la Grande Ile p.7, La Vérité p.5, Madagascar Matin p.3)

BOIS DE ROSSE : LES AUTEURS DU PILLAGE

La Gazette de la Grande Ile a fait paraître une liste indiquant le nom des exportateurs de bois de rose en 2009, de ceux qui ont demandé des autorisations d'exportations avec le tonnage des quantités de bois précieux prêts à l'exportation après recensement, et des acheteurs. Le journal explique que même si la liste est encore incomplète, elle pourrait servir les émissaires de la CITES pour leur

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



investigation. La plupart des noms cités sont des opérateurs économiques d'origine malgache et chinoise. (p.3)

INFECTION AU VIH : TROIS NOUVEAUX CAS PAR MOIS DANS LA CAPITALE

Le dépistage fait partie des stratégies de réponse à mettre en œuvre pour renforcer la lutte contre le VIH sida. Près de 350 personnes par mois se font dépister au centre de dépistage d'Isotry parmi lesquelles trois nouveaux cas sont identifiés, soit en moyenne 36 cas d'infection au VIH par an. C'est ce qu'a annoncé le représentant de la Direction de la santé et des affaires sociales auprès de la commune urbaine d'Antananarivo lors de sa rencontre avec le directeur pays de l'Onusida. Madagascar a fixé comme objectif qu'aucun nouveau cas d'infection, de décès ou de victime de discrimination ne sera plus déclaré d'ici 2017. Mais jusqu'à maintenant, l'infection au VIH constitue encore une menace pour la santé de toutes catégories de la population tant en milieu rural qu'urbain. (Les Nouvelles p.5, L'Express de Madagascar p.8)

TSIMBAZAZA : FEUX CROISES CONTRE LE MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

Les sénateurs et les députés élus dans la région SOFIA ont tenu le ministre coach de la région pour responsable des problèmes socio-économiques de la population dans cette partie nord-ouest de Madagascar : retard de réactivité du gouvernement lors des inondations, pressions et intimidations à l'encontre des maires locaux non HVM et vente de plusieurs hectares de terrains à une entreprise chinoise pour l'exploitation de bauxite. Pour ce sujet, les parlementaires dénoncent que les opérateurs chinois n'ont qu'un permis de prospection et pourtant ils se lancent dans l'exploitation et cela sans égard aux droits humains des ouvriers malgaches. De plus, le projet n'a aucune répercussion sur le social de la population locale. Ils soupçonnent une corruption à grande échelle dans cette affaire sinon les autorités locales n'ont pas octroyé ces terrains aux Chinois. (Midi Madagasikara p.3, L'Express de Madagascar p.5, Madagascar Laza p.3, La Vérité p.2, Madagascar Matin p.2)

- Olivier Mahafaly Solonandrasana réplique, dans une interview accordée au journal **Les Nouvelles**, qu'il n'est en contact avec aucune entreprise chinoise. « Si les parlementaires ont une preuve de ce qu'ils avancent, ils sont libres de porter l'affaire en justice. Sinon c'est une pure diffamation sur ma personne et une affirmation gratuite », précise le ministre. Et d'ajouter qu'il est temps de renoncer à ces pratiques malsaines de dénonciations calomnieuses visant la déstabilisation des dirigeants. Concernant le développement de la région, il insiste que de toutes les régions, la Sofia figure parmi les celles qui sont avantagées. La population a bénéficié de plusieurs réalisations. (p.2)

INSECURITE A ANTSIRANANA : LES MEDECINS ET PHARMACIENS INTERPELLENT LE POUVOIR

Un pharmacien attaqué, un médecin assassiné ainsi que son époux, les professionnels de la santé ont décidé de se mobiliser et d'interpeller les autorités locales et le pouvoir central sur l'insécurité qui sévit dans la ville d'Antsiranana. Pour ce faire, tous les hôpitaux et les pharmacies de la localité ont assuré hier un service minimum. Seule la pharmacie de garde est restée ouverte au public. (La Vérité p.3)

MAROTSIPOHY ANJOZOROBE : UNE CARRIERE MITRAILLEE PAR DES GENDARMES

Le litige opposant le titulaire du permis minier de la carrière de Marotsipohy, dans le district d'Anjozorobe à son loueur du site a tourné au drame suite à l'intervention des éléments de la gendarmerie outrepassant la loi en mitraillant la carrière lundi dernier. Commandités à distance par « le fils d'un dirigeant haut placé » qui a décidé de passer outre la décision du tribunal, ces

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



gendarmes ont tout détruit et ont blessé des ouvriers. A l'origine du litige, une tentative de rupture de contrat par le propriétaire du site mais qui est refusée par le Tribunal suite à la requête du loueur. (Madagascar Matin p.2, La Vérité p.3, Les Nouvelles p.4)

Société civile

DEMOCRATIE ET ETAT DE DROIT : L'ETAT ET LA SOCIETE CIVILE SE METTENT AU DIAPASON

Le projet de texte sur la société civile a été achevé et présenté hier à Anosy après six mois d'élaboration. Ce texte permettra de déterminer les devoirs et les responsabilités de la société civile dans le pays. L'objectif étant de renforcer les liens entre les organisations de la société civile et l'Etat car chacun pourra enfin aspirer à une même vision dans la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit. A titre de rappel, le texte comprend 187 articles issus des propositions d'une douzaine de représentants de la société civile. (Les Nouvelles p.2)

Un peu d'humour



Midi Madagasikara p.34

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu

Honorine RAMISARIVELO : misa.ramisarivelo@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

